



Stocamine : malgré 98% d'avis négatifs, l'enquête publique donne un avis favorable au confinement

par **Thibault Vetter**.
Publié le 4 juillet 2023.
Imprimé le 05 juillet 2023 à 08:11
282 visites. 2 commentaires.

La préfecture du Haut-Rhin a publié mardi 7 juillet le rapport et la conclusion de la commission d'enquête publique sur le projet de confinement des déchets

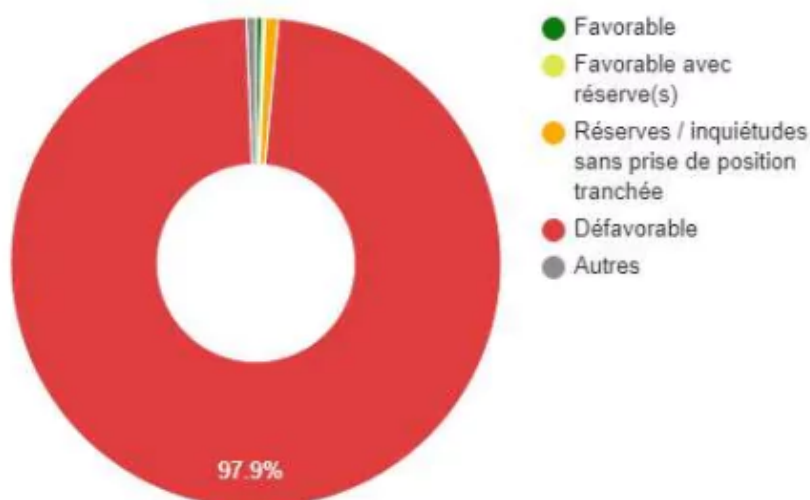
industriels ultimes de Stocamine. Elle donne un avis favorable avec réserve, malgré une très large majorité d'avis négatifs.

« Les avis favorables au projet se comptent sur les doigts de la main. » Cette phrase est écrite dans le rapport de la commission d'enquête publique du projet de confinement des déchets de Stocamine publié ce mardi 7 juillet sur [le site de la préfecture du Haut-Rhin](#). L'État projette d'enfouir 42 000 tonnes de déchets industriels contaminés à l'arsenic, au cyanure ou encore à l'amiante dans cette décharge souterraine située à Wittelsheim, près de Mulhouse.

97,9% des 1 571 contributions à l'enquête étaient défavorables au projet. Parmi elles, 981 consistaient en la reprise d'une pétition contre Stocamine. Les opposants estiment que l'enfouissement est trop risqué puisque la décharge souterraine se trouve sous [la plus grande nappe phréatique d'Europe occidentale](#), et que ce protocole amènera un jour à une pollution de la réserve d'eau potable. Mais la commission d'enquête a tout de même rendu un avis favorable au confinement, avec des réserves.

3.3 Statistiques des contributions enregistrées – représentées par thèmes et graphiques

Contributions argumentées (dédupliées)



(Document issu de l'enquête publique)

« L'état du site ne permet pas un déstockage »

Les commissaires enquêteurs, présidés par Thierry Tournier, ont reconnu que la meilleure solution serait « la suppression de la source de pollution », soit le déstockage des déchets que demandent les écologistes. Ils ont aussi souligné qu'ils « comprennent la défiance de la population » vu que le projet était présenté comme provisoire au départ.

Mais en se basant sur des observations réalisées par le Bureau de recherches géologiques et minières (BRGM) lors d'une visite le 10 février 2023, ils estiment que « l'état du site de stockage ne

permet pas un déstockage des déchets dans un laps de temps compatible avec l'impérative nécessité de réaliser un confinement dans de bonnes conditions ».

Le BRGM a affirmé que les conditions n'étaient plus réunies pour un déstockage vu le niveau d'envoyage des galeries et le résultat de « l'endoscopie des piliers », qui mettent en évidence une dégradation de la stabilité des ouvrages. C'est en partant du principe que le déstockage n'est plus faisable que les commissaires enquêteurs donnent un avis favorable et concluent que la meilleure solution est de limiter au maximum la source de pollution en réalisant le confinement.

Etude publique relative à la demande d'autorisation de prolongation pour une durée illimitée du stockage souterrain de produits dangereux non radioactifs à Wittelsheim(68320) présentée par la société des MDPA

La commission d'enquête émet un

AVIS FAVORABLE

à la demande d'autorisation pour une durée illimitée, du stockage souterrain en couches géologiques profondes de produits dangereux non radioactifs, dans la commune de Wittelsheim, par la société des Mines De Potasse d'Alsace (MDPA)

Sous réserve de :

- La surveillance après travaux des barrières de confinement, impliquant une surveillance attentive de la dégradation du puits Joseph et sa consolidation éventuelle,
- Préserver dans le projet la mise en place d'un dispositif de maîtrise du niveau de l'envoyage autour du site de stockage,
- Compléter le dispositif de mesure de l'envoyage de la mine
- Compléter ce projet par les conditions d'obturation et de surveillance des puits Joseph et Else, étant rappelé que ces travaux n'interviendront qu'après surveillance pendant une période significative de la bonne tenue des ouvrages de confinement,
- Compléter les dispositions relatives aux restrictions d'usage,
- Compléter les dispositions relatives à la mémoire du site,

Cet avis est assorti de deux recommandations :

- Une loi mériterait d'être prise pour garantir à long terme la réalisation des mesures de surveillance du site de stockage des déchets et de leur financement. Elle pourrait également prévoir des dispositions spécifiques à la mémoire du site.
- L'acquisition par l'état de tous les terrains nécessaires à la bonne gestion du site pour éviter à terme toute pollution de la nappe d'Alsace. Elle contribuerait aussi à la conservation de la mémoire du site.

Fait le 26 juin 2023

La commission d'enquête,

Thierry TOURNIER (président)

Jean-Claude MOUTENET (vice-président)

Yves GOBILLON

Brigitte REIBEL

Jean-Luc STINTZY

(Document issu du rapport de l'enquête publique)

De nombreuses réserves

Ils émettent tout de même des réserves et formulent six demandes dont « compléter le dispositif de mesure de l'envoyage de la mine », « compléter les dispositions relatives aux restrictions d'usage » de l'eau et « à la mémoire du site ». En effet, Stocamine pourra polluer la nappe phréatique pendant des milliers d'années, ce qui nécessite que les générations futures connaissent cette source de pollution.

En se basant sur une modélisation mathématique de l'Ineris, l'État et les Mines de potasse d'Alsace (MDPA), gestionnaires de Stocamine, estiment que cette contamination sera très faible et ne menacera pas l'eau potable. Mais les opposants au projet, notamment des scientifiques, considèrent au contraire que [de nombreuses lacunes persistent](#) dans le dossier et prônent un déstockage le plus important possible des déchets pour préserver la nappe.

ALLER PLUS LOIN

Sur Rue89 Strasbourg : [nos articles sur Stocamine](#)

Sur Haut-Rhin.gouv.fr : [le rapport de la commission d'enquête publique sur Stocamine](#)

2 COMMENTAIRES POSTÉS EN LIGNE

RETROUVEZ [CET ARTICLE](#) SUR NOTRE SITE !

<https://www.rue89strasbourg.com/stocamine-enquete-avis-favorable-confinement-268664>